

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 23 novembre 2006

(date de convocation : 16 novembre 2006)

Membres présents : messieurs Boileau, Vocoret, Pinson adjoints délégués, messieurs Simonot, Christophe adjoints spéciaux mesdames et messieurs Charbonnier, Delingette, Berthier, Vallade, Bredèche, Rodrigués et Tremblay .

sous la présidence de monsieur Gendraud, maire .

Membres excusés : mesdames et messieurs Bellat (pouvoir de vote donné à monsieur Gendraud), Alabeurthe, Barat (pouvoir de vote donné à monsieur Simonot), Raveneau-Bellat (pouvoir de vote donné à monsieur Vallade), Tupinier .

Membre absent : monsieur Pot .

Le compte-rendu du conseil municipal du 5 octobre 2006, après lecture, est accepté sans observations .

COMPTE-RENDU

Informations municipales

- Le Conseil municipal, conscient des difficultés d'organisation, apprécie à sa juste valeur, le passage à Chablis du Tour de France, le 12 juillet 2007 .
- la qualité de l'eau potable, suite aux analyses du 10 octobre, est conforme aux normes en vigueur
- l'enquête publique concernant le PLU débutera le 18 décembre pour se terminer le 19 janvier 2007 . Le Conseil municipal statuera définitivement fin du mois de mars 2007 .
- La Commune de Fleys a été autorisé par arrêté préfectoral à intégrer la Communauté de communes du Chablisien, au 1^{er} janvier 2007 .
- Le rond point, avenue Pasteur, sera aménagé par les services municipaux, après que ceux du Conseil général aient effectué un revêtement de chaussée définitif .
- Les vœux 2007 du maire sont programmés le vendredi 12 janvier .

Finances communales

- en accord avec les choix retenus la commission des finances, le Conseil municipal a décidé de modifier certains tarifs communaux, au 1^{er} janvier 2007. Ce sont : les tarifs de location du Petit Pontigny, la récupération des frais de chauffage auprès des locataires des logements communaux et la facturation des services communaux, cela pour tenir compte de l'évolution des différents coûts .

- La convention avec la société Orange, pour la location d'une parcelle communale où se trouve installé un mât de téléphonie mobile est renouvelée pour 12 ans . La redevance annuelle est de 2.200 € au lieu de 1.886 € .
- De même, la location d'un panneau de publicité sur le stade de l'Abbé Deschamps est aussi renouvelée .
- Les conseillers municipaux ont pris connaissance des choix budgétaires à intervenir pour l'exercice 2007 .

Affaires diverses

- Suite à la demande d'un pétitionnaire qui a retiré sa demande de permis de construire, les conseillers municipaux annulent la taxe locale d'équipement relative à ce permis de construire .
- Afin de protéger le crépi d'un bâtiment annexe au funérarium, un avenant au marché est accepté pour 720 € (ht) .
- le Comité de jumelage avec Oberwesel participera à hauteur de 50% pour le cadeau offert lors des cérémonies marquant l'anniversaire de ce jumelage, soit un montant de 450 € .
- Les conseillers municipaux donnent leur accord pour qu'un plan de ville électronique et lumineux soit installé à côté de l'Office de tourisme .
- Les services du Conseil général seront sollicités afin d'améliorer la sécurité des riverains dans la traversée de Fyé .
- Les membres de la commission économique prévoient de modifier et d'actualiser les règlements du marché bourguignon et des cimetières .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15